

**Commune de
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT**

Nombre de Conseillers en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 13
Date de la Convocation : 02/09/20
Date d'affichage : 02/09/20

**Compte rendu sommaire du Conseil Municipal
Séance du 9 septembre 2020**

L'an deux mille vingt et le neuf septembre, à vingt-heure, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'animation, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Étaient présents aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, DUFRESNE Anna-Maria, MARMIER Noëlle, VERNUSSE Céline, PAYET Béatrice et WEBER Corinne, Mrs Éric DREYFUS, GABILLET François, GONNARD Pierre, POLONIA Joseph, TEPPE Sébastien et VARLET Geoffroy.

Était excusé : M. CONTASSOT Pierre-Olivier.

Était absente : Mme TOURNIER Nathalie.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme Céline VERNUSSE a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 27/07/2020
- Compte rendu des réunions : Commissions Communales
Communauté de Communes
- Création d'emploi d'adjoint d'animation et modification du tableau des emplois
- Sécurisation parking de la mairie
- Annulation de la Délibération N° D200743
- Organisation du marché d'automne
- Demandes de subventions
- Questions diverses.

* Approbation du Conseil Municipal du 27/07/2020

M. Le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du Conseil Municipal du 27 juillet 2020 ; aucune observation n'étant faite, ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

* Compte-rendu de réunions

Syndicats locaux :

Syndicat Mixte Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères : Mme Agnes BIGOT, conseillère, déléguée au SMIDOM expose au Conseil Municipal les éléments relatifs au dernier Comité Syndical dont l'ordre du jour appelait les points suivants :

- Mise en place de la collecte tous les 15 jours
- Convention avec EMMAUS
- Concours de collecte de pile en lien avec la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Syndicat Veyle Vivante : M. François GABILLET, conseiller, délégué au syndicat Veyle Vivante, expose au conseil municipal les éléments relatifs la réunion qui a eu lieu le 8 septembre 2020 dont l'ordre du jour est le suivant :

- Présentation du syndicat
- Election du Président
- Election du Vice-Président

Syndicat Rivière Dombes Chalaronne : M. GONNARD Pierre conseiller, délégué au Syndicat Rivière Dombes Chalaronne expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la réunion dont l'ordre du jour est le suivant :

- Election du Président
- Election du Vice-Président

* Commissions communales :

Fleurissement : Mme Noëlle MARMIER, 2^{ème} Adjointe au Conseil Municipal expose au Conseil Municipal les éléments relatifs à la dernière commission :

- Amélioration des massifs déjà existants. Le fleurissement s'effectuera l'été comme l'hiver et différents thèmes seront abordés lors de chaque saison.
- Les plants dans les jardinières du cimetière seront changées pour palier à la sécheresse et à la chaleur.
- Sur la Route de Pont de Veyle, un bac sera placé pour égayer l'entrée dans CRUZILLES-LES-MEPILLAT.

Commission voirie :

Nid de guêpes : les pompiers se déplacent dans les endroits fréquentés où cela représente un danger pour la population.

Routes : Des devis ont été demandé à différentes entreprises concernant la réfection des routes Nous sommes toujours en attente de ces devis.

Commission Communale d'Action Sociale : Mme Anna-Maria DUFRESNE, conseillère et membre du CCAS, présente au Conseil Municipal la réunion qui a eu lieu le 8 septembre 2020 et dont l'ordre du jour :

- Repas des aînés : Vu la situation actuelle, le repas des aînés est reporté en début d'année 2021.
- Tarifs des animations pour le repas des Aînés
- Sinistre d'un propriétaire de la Commune
- Colis de fin d'année
- Aide financière pour plaque funéraire

Projet : M. Geoffroy VARLET, 3ème Adjoint et membre de la commission Projet présente au Conseil Municipal la réunion dont l'ordre du jour est le suivant :

- Point sur le début d'activité de l'épicerie ambulante
- Enquête sur les projets alimentaires en lien de la Communauté de Communes
- Réunion avec des producteurs locaux

M. Geoffroy VARLET a discuté avec la Communauté de Commune sur le projet photovoltaïque. Une rencontre doit avoir lieu avec le responsable du SIEA pour approfondir ce sujet.

Communication : M. Geoffroy VARLET, 3ème Adjoint et membre de la commission communication présente au Conseil Municipal la réunion dont l'ordre du jour est le suivant :

- Mise en place de boîte mail pour les Adjointes et le secrétariat
- Création d'un livret d'accueil pour les nouveaux habitants
- Elaboration de la lettre d'information qui sera distribuée aux habitants très prochainement

Restaurant scolaire : une personne a été recruté pour accroissement temporaire d'activité.

Bibliothèque : Suite au départ de la responsable de la bibliothèque, Mme Corinne WEBER est désormais nommée responsable.

La cabine téléphonique de la salle des fêtes va être aménagée et utilisé pour mettre à disposition des livres pour les habitants de la Commune. Ce projet est mené par les élus du Conseil Intercommunal des Jeunes. Ces jeunes élus vont suivre le projet avec M. Sébastien LABRY de la Communauté de Communes de la Veyle.

* Création d'emploi pour accroissement temporaire d'activité

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, article 3-1°,

VU l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

CONSIDERANT qu'en raison d'un surcroît de travail lié au nouveau protocole :

Il y aurait lieu, de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'agent technique à raison de 20h30 de travail par semaine ;

* Questions diverses

Fibre optique : L'ensemble de la commune disposera de la fibre optique en 2022.

Numéro de maison : Il appartient au conseil Municipal d'attribuer l'adressage des nouveaux habitants et les noms des rues. Un chemin doit être attribué à Boissey pour une nouvelle habitation, il est proposé « Chemin d'Antonine » qui est accepté par l'ensemble du Conseil.

Le prochain conseil aura lieu le mercredi 7 octobre 2020 à 20h00 à la salle d'animation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Fait à CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT,
Le 9 septembre 2020
Le Maire,
Dominique BOYER

